

Réforme des pensions : pour un système équilibré et durable

Luxembourg, le 07 novembre 2024 – Face aux enjeux majeurs soulevés par la réforme des pensions, l’ALEBA souhaite proposer des axes de solutions visant à assurer une protection durable et équitable des droits des travailleurs et invite à un débat ouvert et équilibré, fondé sur des prévisions à moyen terme et des solutions inclusives pour tous les régimes. Comme à son habitude et en tant que fervent défenseur du dialogue social, l’ALEBA est prête à mener un dialogue constructif et clairvoyant pour garantir la stabilité et l’équité du système.

Un avenir des pensions menacé par les projections à long terme

Avec un fonds de pension qui atteint aujourd’hui 24 milliards d’euros, l’ALEBA estime qu’il est grand temps de rompre avec des prévisions à long terme souvent erronées et de recentrer la discussion sur des solutions concrètes. Les travailleurs, qui contribuent depuis des décennies à ce fonds, ne doivent pas voir leurs droits menacés par des spéculations à 20 ou 30 ans. Nous prôtons une approche stratégique et équilibrée sur le moyen terme, que nous permettent ces réserves confortables, afin d’éviter les mesures précipitées et d’offrir des perspectives réalistes aux salariés.

L’ALEBA défend une retraite juste et durable

L’ALEBA insiste sur plusieurs axes fondamentaux pour une réforme juste et pérenne :

- **Maintien de l’âge légal de 65 ans** : Nous défendons fermement le maintien de l’âge légal actuel, en demandant que la pénibilité du travail et les conditions de fin de carrière soient enfin prises en compte. Augmenter l’âge de départ en pension pénaliserait injustement les travailleurs de longue carrière.
- **Protection des bas salaires** : Il est inacceptable que des retraités peinent à vivre dignement après une vie de labeur. L’ALEBA appelle à un renforcement des droits pour les salariés aux revenus modestes et milite pour une augmentation de la pension minimale, afin que celle-ci dépasse le seuil de pauvreté !

- **Réforme générale des pensions** : L'ALEBA prône une harmonisation de tous les régimes pour garantir un traitement équitable et assurer la pérennité des pensions pour les générations futures.
- **Pas de compromis sur la prime de fin d'année** : La réforme ne doit en aucun cas toucher à cette prime essentielle pour de nombreux ménages. Toute tentative de lier une augmentation des cotisations à la suppression de la prime de fin d'année sera combattue avec détermination.
- **Égalité de genre** : L'ALEBA recommande des réformes pour réduire les disparités de pensions liées au genre, y compris des mesures pour les interruptions de carrière dues à des raisons familiales.

Mesures de financement concrètes et raisonnées

L'ALEBA ne se contente pas de critiquer : nous proposons des solutions solides et justes pour pérenniser le système sans compromettre les acquis sociaux. Nos propositions incluent la levée du plafond des cotisations sociales, actuellement à 154 000 euros par an, une option qui permettrait de générer des revenus supplémentaires sans alourdir la charge sur les bas salaires. Par ailleurs, nous défendons l'utilisation des réserves, qui sont précisément là pour répondre aux besoins des générations actuelles.

Nous proposons également des taxes sur les superprofits et l'IA pour compenser les pertes d'emplois et de recettes et financer la formation aux nouveaux métiers.

D'autre part, nous appelons à la mise en place de mesures pour maintenir les seniors dans l'emploi, comme la réduction ou l'exonération des charges patronales sans affecter les cotisations sociales.

Nous insistons aussi sur l'égalité des genres, avec des mesures spécifiques pour combler les écarts de pension dus aux interruptions de carrière pour raisons familiales. Les femmes, souvent pénalisées par des carrières discontinues, doivent être mieux protégées dans un système qui se veut équitable.

Appel à la collaboration

L'ALEBA, qui représente les intérêts de milliers d'employés, rencontrera la ministre de la Santé et de la Sécurité Sociale, Mme Deprez, le 19 novembre prochain, afin de discuter de son intégration dans le processus de réforme. Les salariés luxembourgeois

méritent des représentants forts et impliqués pour défendre leurs droits ; l'ALEBA s'engage à tenir cette ligne de front. Nous nous engageons à communiquer le détail de nos revendications et le résultat de notre entretien avec Madame la ministre.

À propos de l'ALEBA

L'ALEBA défend depuis plus de 100 ans les droits des employés au Luxembourg. Avec une vision résolument tournée vers la protection sociale, l'ALEBA œuvre sans relâche pour une amélioration des conditions de travail et une sécurité de l'emploi durable.